Pour un repérage situationnel des événements

Autour de l'imparfait

Le repérage des événements introduits dans un discours se fait traditionnellement en essayant de respecter un « ordre naturel » des faits. Certaines formes verbales sont réputées plus aptes a faire fonctionner des événements comme des repères pour certains autres : ainsi, on considère qu'un événement au PS constituera un repère pour un événement donné à l'IMP ; le critère qui est pris en compte est le fait que le PS peut délimiter un intervalle précis sur l'axe temporel. Cette vision « graphique » des séries d'événements dans le discours a déjà montré ses limites et crée souvent plus de problèmes qu'elle n'en résout.

Nombre de travaux récents soutiennent l'idée que le repérage n'a pas de valeur par luimême, mais qu'il doit conduire à des considérations sur la relation entre des concepts (causalité générale) plus qu'à une simple relation temporelle entre les événements, l'une n'entraînant pas toujours l'autre, comme dans l'exemple suivant :

J'ai fini tout ce que j'avais à faire hier parce que demain je serai à Paris.

Il est bien évident que la cause de [j'ai fini ... hier] est [demain je serai à Paris], sans que les événements soient chronologiquement ordonnés.

D'autres exemples montrent d'autres types de disfonctionnement ou de désynchronisation entre l'ordre obtenu en appliquant les principes du repérage temporel et l'interprétation de la séquence d'énoncés.

Pierre prit la route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il roulait trop vite.

Du point de vue strictement temporel, l'événement [roulait trop vite] se situe entre les deux repères fournis par les PS, plus précisément il suit le premier et précède le deuxième événement, sans qu'il y ait de superposition entre les intervalles occupés par les procès respectifs.

D'autres voix s'élèvent pour montrer que, du point de vue cognitif, il est impossible de prendre en considération des points de repère successifs « à l'infini » dans l'interprétation temporelle des énoncés. Le fonctionnement apparent de la mémoire semble d'ailleurs confirmer ces critiques : nous sommes souvent incapables de nous rappeler une série d'événements pris dans l'ordre de leur production, mais nous retenons des séquences ordonnées selon leur saillance et leur pertinence par rapport à des situations.

Cet article se propose de montrer que le repérage des événements peut se faire par rapport à des situations évoquées dans le discours et non pas selon une logique naturelle qui cherche à restituer l'ordre dans lequel les événements se seraient produits.

Dans cette perspective, le rôle des formes verbales temporelles serait celui de fournir des instructions permettant au destinataire d'interpréter le discours qui lui est adressé. Ces instructions devraient concerner la manière dont les concepts véhiculés par les formes temporelles sont introduits dans la situation, la manière dont la situation est construite, les implications de la présence de tel ou tel concept, donné sous telle ou telle forme, pour l'ensemble de la situation.

Les situations sont pour nous des complexes de relations explicites ou inférables entre des concepts. En évoquant une situation, tout locuteur donne au destinataire la possibilité d'arriver, par la reconnaissance d'une *intention informative*, à récupérer une *intention communicative*². C'est par la reconnaissance de la configuration de la situation (objet de l'intention informative du locuteur) que le destinataire arrive à récupérer un sens communiqué. Dans cette perspective, les différences observables entre l'ordre du discours et l'ordre naturel ne posent plus de problèmes, puisque le but ultime de l'interprétation n'est

_

¹ Cf. Ghadakpour et Dessalles (2003).

² Cf. Wilson et Sperber, (1989 : 51).

plus d'identifier des relations temporelles et/ou des moments dans le temps, mais bien celui d'accumuler / éliminer des concepts.

La principale difficulté pour notre système d'interprétation consiste à trouver une méthode rigoureuse qui permette de définir et/ou de délimiter les situations. Si notre intuition est correcte, il devrait exister dans n'importe quelle langue un système fiable qui permette aux interlocuteurs d'identifier rapidement des situations et par cela même, les enjeux et les problèmes qui en découlent.

S'il est peut-être un peu tôt pour donner une réponse directe à cette question, on peut remarquer, en revanche, qu'une forme verbale, l'imparfait (IMP), est plus susceptible de définir une situation : on lui attribue généralement une valeur de durée, la possibilité de recouvrir toute une période et de la qualifier dans sa totalité (Ducrot, 1983 : 29) ; l'IMP est également considéré comme une partie méronomique d'une situation passée (Berthonneau et Kleiber, 1993) ou bien comme une forme verbale capable de définir des cadres temporels (Irandoust, 1998). Pour nous, l'utilisation de l'IMP fournit au destinataire l'instruction de construire / imaginer/ récupérer une situation non actuelle déterminée par la validité du concept véhiculé par l'IMP ; ce concept va être mis en relation avec des séquences d'action introduites par le PS, avec des états résultants / impliqués (cf. Luscher et Sthioul, 1996) des PQP. Les situations (non actuelles) « définiés » par les IMP sont, par ailleurs, souvent contrastées avec des situations actuelles construites autour de PR. Des événements au PC donnés comme appartenant à une situation non actuelle assurent le passage vers une autre situation (actuelle ou non actuelle). Exemples :

- (1) Tu viens déjeuner avec nous ?
 - J'ai mangé à 11h00 ...

Dans cet exemple simple, la situation est construite autour d'une invitation, i.e. d'un concept, [manger ensemble], qui fait l'objet d'une acceptation. La pertinence de la réponse est jugée en fonction de la configuration obtenue via un calcul basé sur la connaissance du monde : [manger à 11h00] rend improbable, voire impossible [déjeuner à 12h00] (moment de l'invitation). L'élimination de [déjeuner] et l'interprétation de la réponse comme un refus se fait grâce à un enrichissement pragmatique de la forme propositionnelle de l'énoncé et à une évaluation de la valeur communicative de l'information fournie.

- (2) Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention.
- ? Il roulait avec plaisir.

On comprend peut-être mieux pourquoi, malgré la simultanéité globale des événements, l'énoncé à l'IMP est difficilement acceptable : le concept [rouler avec plaisir], qui définit la situation, est incompatible avec le dernier événement de la série au PS.

- (3) *Ferme le parapluie. Il a plu.
- (4) ? Il ferma le parapluie. Il avait plu.
- (5) Mets tes bottes. Il a plu.

Dans (3), comme dans (4) il n'y a pas de situation inférable à partir de l'événement [pleuvoir], i.e. il n'y a pas de concept qui justifie [fermer]. En revanche, (5) montre que la situation créée par [pleuvoir] est compatible avec [mettre ses bottes].

La méthode d'analyse que nous avons esquissée ne représente pas seulement une stratégie permettant d'éviter les écueils, fréquents dans le repérage temporel, elle essaie avant tout de comprendre l'articulation des séquences d'événements. Cette méthode trouve des applications immédiates dans l'interprétation de phénomènes à problème, comme « l'imparfait perfectif », et offre une base de différenciation entre le PC et le PS.

BIBLIOGRAPHIE

Berthonneau Anne-Marie & Kleiber Georges (1993), « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112, 55-73.

Ghadakpour L. & Dessalles J-L. (2003), « Modèle procédural du repérage temporel », B. Chaib-Draa & A. Herzig (Eds), *Modèles formels de l'interaction - Actes des journées*, Toulouse, Cepaduès Editions, 267-270.

Irandoust Hengameh (1998), « Reference Frames : An Application to Imparfait », in Jean-Pierre Koenig (eds.), *Discourse and cognition*, pp. 309-322.

Luscher J.-M. & Sthioul B. (1996), « Emplois et interprétations du passé composé », *Cahiers de linguistique française* 18, 187-217.

Mellet Sylvie (2000), « Le parfait latin : un praeteritum perfectum », *Cahiers Chronos* 6, Amsterdam, Rodopi, 95-106.

Moeschler Jacques (1993), « Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence », *Langages* 112, 39-54.

Moeschler Jacques (1999), « Linguistique et pragmatique cognitive. L'exemple de la référence temporelle », *Le gré des langues* 15, 10-33.

Moeschler Jacques et alii (1998), Le temps des événements, Paris, Kimé.

Molendijk Arie (1990), Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne, Amsterdam, Rodopi.

Saussure Louis de (2003), *Temps et pertinence*. Éléments de pragmatique cognitive du temps, Duculot, Bruxelles.

Sperber Dan & Wilson Deirdre (1989), La Pertinence. Communication et cognition, Paris, Minuit.

Sthioul Bertrand (2000), « Passé simple, imparfait et sujet de conscience », *Cahiers Chronos* 6, Rodopi, 79-93.